

REGLEMENT ET REGLES SANITAIRES ALLEGES

Mises en place par l'association « Des Saveurs et des Mots » Ces règles sanitaires ont été mises en place pour éviter la propagation de la COVID-19 : • Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des candidats, des membres du jury et du public, à l'entrée de la salle.

- A l'intérieur de la salle, un sens de circulation sera défini.
- Les candidats doivent prévoir leurs propres masques –, leurs propres assiettes / verrines ou tous autres contenants, ainsi que les couverts nécessaires et en nombre suffisant (petites cuillères, couteaux, fourchettes... à usage unique dans la mesure du possible) pour permettre aux membres du jury de déguster la planche festive.
- Les candidats pourront venir avec leur propre matériel de désinfection (lingettes, spray, essuie-tout...).
- Des poubelles seront mises à disposition pour évacuer les déchets.
- Par tirage au sort, les candidats se verront attribuer une table de 90x90cm et d'une chaise, préalablement désinfectées. Ils apporteront leur nappe, et tout autre décor de leur choix qui mettra en valeur leur planche festive, ainsi que leurs recettes. Celles-ci pourront être consultées sur place et ne seront pas emportées par les membres du jury ou le public.
- Les tables seront suffisamment espacées et réparties dans la salle, pour permettre de respecter la distanciation physique.
- Les candidats devront rester derrière leur table et respecter les distances de sécurité avec les autres participants, membres du jury et visiteurs, pendant toute la durée du concours.
- Les candidats prépareront les portions destinées aux membres du jury, au moment de leur passage, et les disposeront sur la table devant eux. Chaque portion aura au préalable été disposée, par leurs soins – en format individuel – sur un support (planches, assiettes, verrines ...). Tous les ustensiles et contenants devront être désinfectés au préalable par chacun des candidats.
- Les membres du jury ne passeront jamais derrière la table des candidats et prendront les portions qui leur sont destinées – sur la planche –, en respectant le sens de circulation et en attendant que la personne devant eux ait récupéré sa planche festive.
- Les membres du jury devront apporter leur propre stylo, pour remplir les feuilles de notation fournies par les organisateurs.

- L'accès à la salle est limité à 6 personnes du public (une famille comptant pour une personne)

En cas d'affluence, le public devra patienter sur le parvis du Cercle des Arts ou dans le couloir devant la salle, en respectant les distances de sécurité matérialisées par un marquage au sol et en gardant le masque durant tout le temps d'attente.

Le public devra également respecter le port du masque, les distances de sécurité et le sens de circulation à l'intérieur de la salle. Les visiteurs devront attendre les résultats du concours et du tirage au sort, dans la salle d'exposition des vigneronnes ou sur le parvis du Cercle des Arts.

- Chaque personne entrant dans la salle pourra s'inscrire à une tombola « Prix du public ». Un tirage au sort sera effectué et annoncé par un représentant de l'organisation afin de déterminer les gagnants des planches festives des participants aux concours. Les lots seront mis à disposition et à retirer sur place par les gagnants présents. Si personne ne réclame le lot, un nouveau tirage sera effectué.

- Pour la remise des prix du concours, un représentant de l'organisation annoncera les résultats issus de la délibération du jury. A l'annonce de leur nom, les lauréats seront invités à venir récupérer leurs lots mis à disposition. En fonction des conditions climatiques et des règles sanitaires en vigueur, la remise des prix se fera dans la salle dédiée au concours ou sur le parvis du Cercle des Arts. Par respect des règles d'hygiène, les participants au concours devront veiller scrupuleusement à la fraîcheur de leurs aliments

Gourmicom et le Salon du vin au Féminin se réservent le droit de publier, sur quelque support que ce soit, aux fins de communication publicitaire ou autre, sur le réseau Internet ou non, le nom et la photo des gagnants sans que les gagnants puissent exiger une contrepartie quelconque ou s'y opposer.

En s'inscrivant au concours de cuisine, les participants s'engagent à respecter les termes du présent règlement et renoncent à tout recours.

Renseignements et inscriptions : hello@gourmicom.fr -

Caroline GENEROSI 06 62 69 27 12 📞

Règlement du concours et inscriptions : www.gourmicom.fr



Gourmicom



**SALON DU VIN
AU FEMININ**

Organisé par l'Association « Attire d'Elles » en partenariat avec l'Association « Des Saveurs et des Mots », le blog Gourmicom et l'Académie Nationale de Cuisine.

FICHE D'INSCRIPTION

Dimanche 4 décembre 2022 à 10 Heures

Cercle des Arts -Rue des Fileuses de soie- 13300 Salon-de-Provence

Nom et prénom :

Adresse :

Adresse E-Mail :

Tél. portable :

Nom de ma planche festive :

J'ai bien pris note du règlement et des règles sanitaires mises en place pour éviter la propagation de la COVID-19, et m'engage à les respecter.

Date et Signature :